

main droite sur le calice, lorsqu'il le porte ; or, si on tient le calice pendant la récitation des prières, on est obligé de manquer à cette règle quand on ne sait pas de mémoire les oraisons, et on s'expose dans un faux mouvement à renverser la bourse et la patène, ce dont nous avons été plusieurs fois témoins. Il est donc plus conforme aux bonnes règles et à la piété de dire ces prières les mains jointes et de monter ensuite à l'autel pour y prendre le calice. Les *Ephemerides liturgicæ* disent à ce sujet : *Quam ergo indecenter se gerat sacerdos, qui, accepto calice eumque manu ténens, preces recitat ut citius ab altari discedat, nemo est qui non videat. Cum S. Alphonso diceret, eum sacerdotem aliquid augustius, solemnius, majorisque momenti, quam ineffabile missæ sacrificium, esse facturum !*



## A L'OCCASION DES RETRAITES PASTORALES

Mgr. de Cabrières, évêque de Montpellier, vient d'adresser aux prêtres de son diocèse, qu'il convoque à la retraite ecclésiastique, une remarquable lettre où nous lisons ces paroles qui conviennent surtout à la France, mais qui se peuvent aussi appliquer au Sacerdoce en général.

“ Une sorte de “ défaillance ” involontaire, une tentation de découragement et de désespérance menacent de nous envahir, à la pensée et au spectacle de tant d'hommes qui ont abandonné la loi de Dieu, qui la délaissent, et s'en éloignent chaque jour davantage.”

“ Nous nous sentons par nous-mêmes impuissants à arrêter les calamités, trop faciles à prévoir, qui ne peuvent manquer de suivre les désolantes apostasies, dont se plaignait, il y a quelques semaines, en les déplorant avec amertume, la parole attristée du Souverain Pontife.”

“ Ne dirait-on pas que toutes les vérités religieuses se sont diminuées et affadies, au point de n'avoir plus de prise sur la multitude de nos contemporains ? De nom, ils sont encore chrétiens ; ils connaissent superficiellement nos dogmes dont ils ont entendu si souvent l'énoncé